



SOLUTION PRONEEM®

TRAITEMENT DURABLE CONTRE LES
ACARIENS DE LA POUSSIÈRE

LE TRAITEMENT DURABLE CONTRE LES ACARIENS DE LA POUSSIÈRE

SUBSTANCE D'ORIGINE NATURELLE

Associant des **actifs d'origine végétale** à une **technologie de pointe**, L'extrait de Margousier neutralise et tue les acariens de la poussière*.

DURABILITÉ ET PÉRENNITÉ

Bénéficie d'une **technologie microencapsulée haute performance** qui assure une rémanence prolongée et une efficacité longue durée, jusqu'à **20 lavages**.



CONFORME & RESPONSABLE

La technologie **PRONEEM®** se distingue par l'obtention d'une **AMM (Autorisation de Mise sur le Marché)** unique en Europe. Ce traitement répond aux **requis de la réglementation des biocides**.

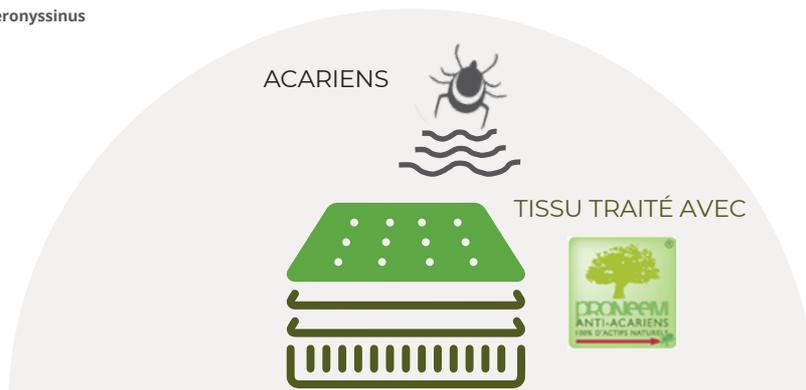
TECHNOLOGIE SURE

La solution anti-acariens **PRONEEM®** répond aux **requis de la réglementation des biocides**. Cette technologie est testée par des laboratoires dermatologiques et certifiée Oeko-Tex.

Mécanisme d'action

La solution **PRONEEM®** tue les acariens de la poussière * qui se développent dans les matelas, les oreillers, les tapis, les rideaux, les tissus d'ameublement.

* *Dermatophagoides pteronyssinus*



Performances

Cette solution ultra performante **élimine complètement** les acariens de la poussière*.

Taux de mortalité



100%





SOLUTION PRONEEM®

TRAITEMENT DURABLE CONTRE LES
ACARIENS DE LA POUSSIÈRE

Substance active du traitement

L'extrait de Margousier présent dans la solution PRONEEM® est très souvent utilisé dans l'agriculture biologique.

Reconnu dans le milieu médical et employé pour la confection d'articles textiles fonctionnels, ce composé est maîtrisé et approuvé par la Commission Européenne.

Sécurité et innocuité

La solution PRONEEM® a été **contrôlée par un laboratoire dermatologique européen** dans le cadre de l'évaluation des risques d'irritations cutanés : le laboratoire **Idea**. Des tests dermatologiques (patch test) ont prouvé **l'innocuité de la solution microencapsulée PRONEEM®**. Ces tests garantissent, en complément de ceux réalisés par le **label Oeko-Tex**, l'absence de substances nocives pour l'homme mais aussi pour l'environnement.



Réglementation & Certifications

L'unique Autorisation de Mise sur le Marché valisée par la Commission Européenne pour un produit anti-acariens destiné aux textiles de la maison a été attribuée à la technologie PRONEEM® (Règlement (UE) 528/2012). Des tests d'efficacité* menés par le laboratoire TEC sur le traitement PRONEEM® ont permis de démontrer sa haute performance. Les articles traités avec la technologie PRONEEM® sont conçus afin d'apporter des propriétés acaricides aux textiles. PRONEEM® est un biocide de type TP18 soumis à la Réglementation sur les Produits Biocides (RPB) No. 528/2012.



Textile fonctionnel et applications

Le technologie PRONEEM® permet de fonctionnaliser les tissus en milieu industriel. Le tissu PRONEEM® conserve **100% d'efficacité anti-acariens après 20 lavages**.

EXEMPLES DE SUPPORTS TEXTILES :



ARTICLES DE
LITERIE



TEXTILES
DE MAISON



REVÊTEMENT
INTÉRIEUR

MODES D'APPLICATIONS :

- foulardage
- épuisement
- pulvérisation

